

RCS : MACON Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00434 Numéro SIREN : 808 006 753 Nom ou dénomination : GELAS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001303

SAS GELAS AUDIT

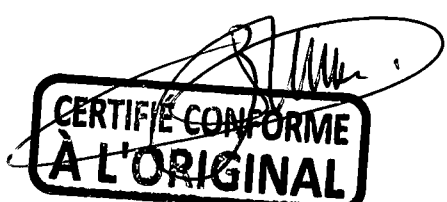
Dépôt au Greffe le :

9 - AVR. 2024

Exercice au 31/10/2023

TRIBUNAL de COMMERCE
de MÂCON
Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/10/23	Net au 31/10/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	19 417	18 233	1 184	433
Fonds commercial	110 000		110 000	110 000
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	22 421	12 805	9 615	11 857
Constructions	200 737	114 649	86 088	106 162
Autres immobilisations corporelles	70 145	51 943	18 203	19 567
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	23 700		23 700	24 740
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	446 420	197 630	248 790	272 759
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	366 355	30 869	335 486	248 686
Fournisseurs débiteurs				964
Personnel	2 520		2 520	2 088
Etat, Impôts sur les bénéfices	17 657		17 657	26 854
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	25 051		25 051	10 534
Autres créances	1 200		1 200	
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command				7 530
Disponibilités	220 216		220 216	232 818
Charges constatées d'avance	31 546		31 546	20 686
TOTAL ACTIF CIRCULANT	664 545	30 869	633 676	550 160
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 110 965	228 499	882 466	822 919



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan

	Net au 31/10/23	Net au 31/10/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	175 000	175 000
Réserve légale	22 500	22 500
Autres réserves	12 240	12 240
Report à nouveau	55 202	44 619
Résultat de l'exercice	220 502	264 333
TOTAL CAPITAUX PROPRES	485 445	518 693
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	90 398	118 217
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	90 398	118 217
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	119	119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 125	64 987
Personnel	36 581	37 163
Organismes sociaux	35 078	27 198
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	75 503	53 228
Autres dettes fiscales et sociales	3 670	3 313
Dettes fiscales et sociales	150 832	120 903
Autres dettes	1 547	
TOTAL DETTES	397 021	304 226
TOTAL PASSIF	882 466	822 919

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GELAS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 882 466 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 220 502 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

GELAS AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 175 000 euros

Siège social : 91 rue Pouilly Loche

71000 MACON

808006753 RCS MACON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 220 502,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	220 502,02 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	55 202,09 euros

Pour former un bénéfice distribuable de	275 704,11 euros
 A titre de dividendes	 220 500,00 euros
Soit 12,60 euros par action	
Le solde	55 204,11 euros
En totalité au compte "report à nouveau"	-----
 Pour former un montant affecté de	 275 704,11 euros

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	31/10/2022	31/12/2021	31/12/2020
Dividende unitaire	14,50	23.33	3.33
Nombre d'actions	17 500	22 500	22 500
Dividende global	253 750	525 000	75 000
Dividende global non éligible à l'abattement	253 750	525 000	75 000
Dividende global éligible à l'abattement	/	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Jérôme BURRIER

